

Nombre de conseillers titulaires : 149

Nombre de conseillers présents : 97

Nombre de pouvoirs : 15

Nombre d'absents excusés : 37

1 - Finances

• Reprise anticipée des résultats du budget général 2019

Le Conseil Municipal arrête à la majorité des membres présents, les résultats provisoires 2019 d'exécution du budget général à :

Section de Fonctionnement : excédent de 3 357 233,93 €

Section d' Investissement : excédent de 3 383 105,53 €

Statuant sur l'affectation provisoire du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019,

Constatant que le résultat anticipé 2019 d'exécution de fonctionnement de :

.Au titre des exercices antérieurs : + 1 576 345,96 €

.Au titre de l'exercice arrêté : + 1 780 887,97 €

Soit un résultat à affecter de : + 3 357 233,93 €

Besoin de financement de la section d'investissement (ligne 001)

Hors restes à réaliser : 0 € (excédent 2019 = 3 383 105,53 €)

Solde des restes à réaliser en investissement :- 289 332 €

et vote l'affectation provisoire suivante :

Affectation provisoire du déficit d'investissement 2019 : 0,00 €

Affectation provisoire pour travaux d'investissement 2020 : 2 000 000,00 €

SOIT :

- Section d'investissement 2020 :

art 1068 excédent de fonctionnement capitalisés : 2 000 000,00 €

- Section de fonctionnement 2020 :

art 002 résultat de fonctionnement reporté : + 1 357 233,93 €

• Vote du budget primitif 2020 - Budget Général

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents, le budget primitif du budget Général pour l'exercice 2020 avec vote au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et vote au niveau du chapitre avec les chapitres opérations d'équipement pour la section d'investissement comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – BUDGET GÉNÉRAL	
DÉPENSES	Budget 2020
011 - Charges à caractère général	3 811 564,00
012 - Charges de personnel	6 800 200,00
014 - Atténuation de produits	15 000,00
022 - Dépenses imprévues	673 615,00
023 - Virement à section investissement	1 900 000,00
042 - Opérations d'ordre entre sections	695 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	2 002 400,00
66 - Charges financières	132 000,00
67 - Charges exceptionnelles	6 000,00
68 - Dotations aux provisions	15 000,00
TOTAUX	16 050 779,00
RECETTES	Budget 2020
002 - Excédent antérieur reporté	1 357 233,93
013 - Atténuation de charges	250 000,00
042 - Opérations d'ordre entre sections	25 000,00
70 - Produits des services	1 147 500,00
73 - Impôts et taxes	6 772 000,00
74 - Dotations et participations	5 986 000,00
75 - Autres produits de gestion courante	480 000,00
76 - Produits financiers	0,00
77 - Produits exceptionnels	33 045,07
TOTAUX	16 050 779,00

SECTION DE D' INVESTISSEMENT – BUDGET GÉNÉRAL	
DEPENSES	Budget 2020
OPÉRATIONS NON AFFECTÉES	1 395 906,00
020 - Dépenses imprévues (investissement)	309 906,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 000,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	45 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	716 000,00
23 - Immobilisations en cours	300 000,00
OPÉRATIONS D' ÉQUIPEMENT	9 305 743,00
104 - Cimetière St-Quentin	3 000,00
22 - TRAVAUX DE BÂTIMENTS	4 522 098,00
23 - TRAVAUX DE VOIRIE	955 226,00
24 - AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS	294 330,00
26 - ACQUISITIONS DE MATÉRIELS	478 485,00
27 - ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	344 517,00
66 - PLU INTERCOMMUNAL	10 000,00
73 - RÉNOVATION URBAINE SAINT PIERRE MONTLIMART	960 000,00
74 - RÉNOVATION URBAINE SAINT QUENTIN EN MAUGES	626 387,00
75 - ACQUISITIONS FONCIÈRES	150 000,00
77 - AMÉNAGEMENTS URBAINS	961 700,00
TOTAUX	10 701 649,00
RECETTES	Budget 2020
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	3 383 105,53
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 900 000,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	695 000,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	3 701 000,00
13 - Subventions d'investissement	717 543,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	5 000,47
23 - Immobilisations en cours	300 000,00
TOTAUX	10 701 649,00

• **Reprise anticipée des résultats du budget lotissement 2019**

Le Conseil Municipal arrête à la majorité des membres présents, les résultats provisoires 2019 d'exécution du budget lotissement à :

Section de Fonctionnement : excédent de 187 243,19 €

Section d' Investissement : déficit de 1 462 223,59 €

• **Vote du budget primitif 2020 - Budget Lotissement**

Le Conseil Municipal adopte à la majorité des membres présents, le budget primitif du budget Lotissement pour l'exercice 2020 avec vote au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – BUDGET LOTISSEMENT	
DÉPENSES	Budget 2020
Chapitre 011 - Charges à caractère général	840 600,00
Chapitre 023 - Virement à section d'investissement	187 244,00
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 186 580,00
Chapitre 043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	9 000,00
Chapitre 65 – Autres Charges de gestion courante	500,00
Chapitre 66 - Charges financières	9 000,00
TOTAUX	2 232 924,00
RECETTES	Budget 2020
Chapitre 002 - Résultat de fonctionnement reporté	187 243,19
Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre sections	849 600,00
Chapitre 043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	9 000,00
Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 186 580,00
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	500,81
TOTAUX	2 232 924,00
SECTION DE D' INVESTISSEMENT – BUDGET LOTISSEMENT	
DÉPENSES	Budget 2020
001 -solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 462 223,59
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	849 600,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	62 000,41
TOTAUX	2 373 824,00
RECETTES	Budget 2020
021 - Virement de la section de fonctionnement	187 244,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 186 580,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00
TOTAUX	2 373 824,00

• **Reprise anticipée des résultats du budget pôle santé 2019**

Le Conseil Municipal arrête à l'unanimité des membres présents, les résultats provisoires 2019 d'exécution du budget pôle santé à :

Section de Fonctionnement : déficit de 14 240,90 €

Section d'Investissement : déficit de 4 704,64 €

Statuant sur l'affectation provisoire du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019,

Constatant que le résultat anticipé 2019 d'exécution de fonctionnement de :

.Au titre des exercices antérieurs : - 11 907,82 €

.Au titre de l'exercice arrêté : - 2 333,08 €

Soit un résultat à affecter de : - 14 240,90 €

Besoin de financement de la section d'investissement (ligne 001)

Hors restes à réaliser : 4 704,64 €

Solde des restes à réaliser en investissement : 0 €

et vote l'affectation provisoire suivante :

Affectation provisoire du déficit d'investissement 2019 : 0,00 €

Affectation provisoire pour travaux d'investissement 2020 : 0,00 €

SOIT :

- Section d'investissement 2020 :

art 1068 excédent de fonctionnement capitalisés : 0,00 €

- Section de fonctionnement 2020 :

art 002 résultat de fonctionnement reporté : - 14 240,90 €

• **Vote du budget primitif 2020 - Budget Pôle Santé**

Le Conseil Municipal adopte à la majorité des membres présents le budget primitif du budget Général pour l'exercice 2020 avec vote au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et vote au niveau du chapitre avec les chapitres opérations d'équipement pour la section d'investissement comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – BUDGET POLE SANTÉ	
DEPENSES	Budget 2020
Chapitre 002 Résultat de fonctionnement reporté	14 240,90
Chapitre 011 - Charges à caractère général	63 600,10
Chapitre 023 - Virement à section invest.	7 005,00
Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre sect°	51 700,00
Chapitre 65 - Autres charges gestion cour.	500,00
Chapitre 66 - Charges financières	11 300,00
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	100,00
TOTAUX	148 446,00
RECETTES	Budget 2020
Chapitre 002 - Excédent ant. reporté fonct.	0,00
Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre sections	36 600,00
Chapitre 70 - Produits des services	17 200,00
Chapitre 75 - Autres produits gest. courante	94 646,00
TOTAUX	148 446,00

SECTION DE D' INVESTISSEMENT – BUDGET POLE SANTÉ	
DEPENSES	Budget 2020
OPÉRATIONS NON AFFECTÉES	63 204,64
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	4 704,64
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	36 600,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	21 900,00
OPÉRATIONS D' ÉQUIPEMENT	10 000,36
11 – Pôle Santé multi sites	10 000,36
TOTAUX	73 205,00
RECETTES	Budget 2020
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00
021 - Virement de la section de fonctionnement	7 005,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	51 700,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	14 500,00
TOTAUX	73 205,00

• Clôture du budget Assainissement Collectif et du budget annexe SPANC

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents la clôture du budget autonome « Assainissement Collectif » et du budget annexe SPANC « Assainissement Non Collectif » à compter du 31 décembre 2019.

2 - Affaires Réglementaires

• Fixation des tarifs d'enlèvement des dépôts sauvages sur la voie publique

Le Conseil Municipal accepte à la majorité des membres présents la mise en place d'un tarif pour l'enlèvement et le nettoyage des dépôts sauvages commis sur le territoire de la commune à compter du 15 février 2020.

Conditions de facturation : forfait de 100 € représentant le coût de l'enlèvement et tenant compte de l'ensemble des frais. En complément du forfait, si l'enlèvement des dépôts entraîne une dépense supérieure à celui-ci pour traitement spécial ou dont le volume est supérieur à 500 litres, la facturation sera établie sur la base d'un décompte des frais réels.

3 - Ressources Humaines

• Consultation convention d'assurance risques statutaires CDG 49

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents de rattacher la collectivité à la consultation lancée par le Centre de gestion pour la couverture des risques statutaires des agents à compter du 1^{er} janvier 2021.

4 - Bâtiments

• Attribution des marchés de travaux pour l'aménagement intérieur du commerce de Saint Quentin en Mauges

Le Conseil Municipal déclare à la majorité des membres présents infructueux le lot n°3 Plâtrerie- cloisons sèches pour absence d'offres, décide de relancer une consultation pour le lot n° 3 et décide d'attribuer les marchés de travaux de la manière suivante :

Lots	Nombre d'entreprises ayant déposées une offre	Estimation	Attributaire	Montant € HT
Lot 1	3	8 500,00 € HT	OUEST SERRURERIE	8 300,00 € HT
Lot 2	1	6 500,00 € HT	<u>GALLARD RICHARD</u>	8 840,30 € HT
Lot 4	1	4 000,00 € HT	TREMELO	3 798,12 € HT
Lot 5	2	22 000,00 € HT	<u>MALEINGE</u>	24 000,00 € HT
Lot 6	3	4 000,00 € HT	<u>PAILLAT</u>	4 550,00 € HT
Lot 7	3	58 000,00 € HT	<u>TCS</u>	66 000,00 € HT
Lot 8	2	22 000,00 € HT	DURAND HERVE	19 000,00 € HT
TOTAL		125 000,00 € HT		134 488,42 € HT

• Extension du commerce multi-services du Fief-Sauvin - Lot n° 7 - Déclaration sans suite

Le Conseil Municipal déclare à la majorité des membres présents sans suite le lot n° 7 - Revêtements de sols carrelage - faïence pour irrégularité procédurale et décide de relancer une consultation pour le lot n° 7 en procédure adaptée dans les mêmes conditions de publicité que la précédente.

5 - Aménagement

• Approbation de la procédure de modification n° 1 du PLU

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents la modification n° 1 du PLU.

• Classement de parcelles dans le domaine public communal - Année 2019

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents de classer les parcelles ci-dessous dans le domaine public communal, le cas échéant, une fois les actes notariés réalisés,

Date CM	N° d'ordre	commune déléguée	Parcelle	Surface m ²	Objet
28/01/19	2019-012	St Quentin en Mauges	314 B 2714	31	une partie de la parcelle utilisée pour la circulation des usagers
28/01/19	2019-013	La Salle et Chapelle Aubry	324 C 551 324 C 1520	277	une partie de la parcelle utilisée pour la circulation des usagers
30/09/19	2019-148	Le Puiset Doré	252 D 804p ; 252 D 831p ; 252 D 833p ; 252 D 1421	178	élargissement d'une voie communale aux Gastines

Et pour rappel à titre d'information :

Date CM	N° d'ordre	commune déléguée	Parcelle	Surface m ²	Objet
28/01/19	2019-008	Le Fief Sauvin	137 AB 919	223	une partie de la parcelle (AB 650) desserte arrière de l'église et accès supérette
28/10/19	2019-169	Le Fuiilet	145 B 597; 145 B 1161	737	accès parking mairie et école 145 B 597 pour 447m ² ; 145 B 1161 pour 290 m ²
28/10/19	2019-172	La Boissière sur Èvre	33 A 1927 ; 33 A 1929	154	parcelles utilisée pour la circulation des usagers (1927-151m ² ; 1929-3m ²)

• Acquisition de parcelles à usage de réserve foncière en secteur OAP à Chaudron en Mauges

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents de faire l'acquisition des parcelles AB 173 (113 m²), AB 194 (178 m²), AB 993 (21 m²), AB 994 (5 m²), AB 197 (10 m²), AB 198 (270 m²) e AB 155 (112 m²) à usage de réserve foncière, aux conditions financières suivantes : 5€/m² avec frais d'acte à la charge de la commune.

• Acquisition de parcelles en secteur OAP à Chaudron en Mauges

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents d'acquérir les parcelles bâties AB0912 et AB054 situées place St Martin de Vertou à Chaudron en Mauges, d'une surface de 760 m², pour un montant de 64 000 euros, ainsi que les frais accessoires (notaire et géomètre le cas échéant).

• Acquisition dépendance et jardin à La Boissière sur Èvre

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents de faire l'acquisition des parcelles A1400 (62 m² dont 20 m² de bâti) et A496 (270 m²), à usage respectif de garage et de jardin, aux conditions financières suivantes : 4 900 € net vendeur avec frais d'acte notarié à la charge de la commune.

• Acquisition d'un garage à La Chaussaire

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents de faire l'acquisition d'une parcelle cadastrée A1970 (121 m²) disposant d'un bâtiment de stockage (79 m²), aux conditions financières suivantes : 13 000 € net vendeur avec frais d'acte notarié à la charge de la commune.

• Acquisition de parcelles à Chaudron en Mauges

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents l'acquisition d'une partie de la parcelle C1092 (renommée après division) d'une surface d'environ 2 620 m² pour un montant de 0,20 €/m² avec prise en charge par la commune des frais de géomètre et de notaire et annule le projet d'acquisition d'une bande de la parcelle C1561 tel que prévu par la délibération 2019-097 du 27/05/2019.

- **Convention avec le CAUE - Étude Médiathèque/Hôtel de Ville à Saint-Pierre-Montlimart**

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents la convention 2020 du CAUE portant sur l'étude programmatique d'un nouvel équipement comprenant hôtel de ville et médiathèque à Saint-Pierre-Montlimart et valide la contribution de la commune à cette mission à hauteur de 15 000 €.

- **Convention avec le CAUE - Étude pour la restructuration de l'école de Chaudron en Mauges**

Le Conseil Municipal valide à la majorité des membres présents la convention 2020 du CAUE portant sur l'étude de faisabilité pour la restructuration de l'école du quartier Est à Chaudron en Mauges et valide la contribution de la commune à cette mission à hauteur de 5 000 €.

6 - Voirie

- **Convention Enedis pour des travaux au Fuiet**

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents de conclure la convention de servitude avec Enedis sur la parcelle C 2227 rue de la Barrière au Fuiet à titre gratuit.

- **Convention SIEMML pour le renforcement du réseau à Saint Rémy en Mauges**

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents de conclure la présente convention de servitude avec le Siemml sur les parcelles C 1021-900-1390 rue de la Houssaye (lieu-dit Grigné), et D 1657-1659-1463 rue Canne d'amour (lieu-dit Grigné), à Saint Rémy en Mauges, à titre gratuit.

- **Déplacement d'un candélabre à Saint-Pierre-Montlimart**

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents de verser un fonds de concours pour l'opération de déplacement d'un candélabre à Saint-Pierre-Montlimart pour un montant de 1701,26 € net de taxe.

7 - Social/Emploi

- **Renouvellement de la convention de labellisation du PIJ**

Le Conseil Municipal émet à la majorité des membres présents un avis favorable au renouvellement de la convention Point Information Jeunesse et décide d'adhérer et cotiser à l'association CRIJ.

Prochaine réunion de Conseil Municipal : Lundi 2 Mars 2020 à 19 heures